

MUSIQUE
ARTS PLASTIQUES
CONFÉRENCES



LES ATELIERS

DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

D'ART

CRISE SANITAIRE
PAS D'AUGMENTATION
DES TARIFS

2020/21

DU 28 SEPTEMBRE 2020 AU 30 JUIN 2021

SOMMAIRE

3-4 | Éditos

5 | Rencontres avec les professeurs

6 | Découverte de la musique enfants



7 | Chant



photo Alain Argaud

8 | Formation musicale



9-11 | Instruments



photo Alain Argaud

12-13 | Arts plastiques enfants



14 | Stages arts plastiques enfants



15-18 | Inscriptions

19 | Ateliers arts plastiques adultes



20 | Ateliers sculpture adultes



21 | Atelier lithographie
Atelier photographie adultes



22-23 | Stages adultes

24 | Conférences

26-27 | Tarifs

28-30 | Règlement intérieur

31 | Calendrier

32 | Lieux des cours



- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

Les Ateliers d'Art rouvrent leurs portes et leurs activités, avec les cicatrices encore douloureuses de la crise sanitaire que nous venons de traverser et dont le monde culturel a subi de plein fouet les conséquences.

Malgré tout, sous un angle plus positif, cette période nous aura appris ou confirmé à quel point la création et l'expression artistique - les expressions artistiques devrais-je dire - sont essentielles à notre équilibre, à notre santé, à notre bien-être. Nombre d'entre nous ont en effet pu apprécier pendant cette période sans sorties les bienfaits de la culture quelle que soit leur matière de prédilection : photo, lecture, peinture, dessin, musique,... La créativité a joué un rôle majeur dans cette épreuve du confinement.

Dans cet esprit, les Ateliers d'Art vous invitent pour cette nouvelle saison à cultiver le jardin de notre fibre artistique et créative. À Saint-Maur, les Ateliers d'Art participent pleinement à notre ouverture, à tous les âges à toutes ces disciplines.

Les habitués des Ateliers d'Art ne seront que plus enthousiastes à retrouver leur professeur et leur activité favorite. Quant à ceux qui ne connaissent pas encore, nous ne pouvons que les encourager à passer la porte du 5 Ter avenue du Bac.

Bonne rentrée à tous !



SYLVAIN BERRIOS

Maire de Saint-Maur-des-Fossés

Les membres de l'association : M Thierry LESAGE, président - Mme Josseline VESCHAMBRE vice-présidente - Mme Michèle DASSIBAT, secrétaire générale - Mme Dominique BLEHAUT, trésorière

Et les administrateurs : Mme Régine BECK - M Etienne BLANC - Mme Danielle BUSATO - Mme Rosette DELECROIX - Madame Marie-Thérèse DEPICKERE - M Gaëtan FERRER - M Pierre-Yves GRANDEMANGE - M Joël GUILLEMIN - M Gilles LUISETTI

Directrice : Mme Marie-Christine AUDIGÉ

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

Heureusement que l'Art existe.

Heureusement que le rêve nous aide à apercevoir au-delà de l'horizon.

Heureusement que l'inspiration continue de motiver notre désir de beauté.

Période compliquée où on nous incite à nous méfier de l'Autre car potentiellement infecté.

Période incertaine où vouloir rencontrer l'Autre devient une ambition à organiser.

Mais période confinée qui nous pousse pourtant à devoir, tous, nous réinventer.

Plus que jamais les Ateliers d'Art ont le pouvoir d'être le support des vibrations qui nous font exister.

Aujourd'hui comme hier les Ateliers d'Art savent accueillir celles et ceux désirant s'exprimer.

Comme toujours les Ateliers d'Art seront la structure où vous serez heureux d'aller.

Car il n'y a pas d'âge pour s'assumer en tant qu'artiste, en se saisissant par exemple :

- D'un appareil pour photographier ;
- D'un instrument pour interpréter ;
- D'une partition pour chanter ;
- D'un crayon pour esquisser ;
- D'un pinceau pour colorier ;
- D'une plaque pour graver
- D'un ciseau pour tailler.

Parce que vous savez nous apporter vos meilleures intentions.

Parce que nos professeurs savent les accueillir pour les faire épanouir.

Parce que nos équipes administratives savent les organiser pour les faire exister.

Si les temps sont parfois incertains, alors il devient urgent et indispensable de faire vivre l'Art.

Bienvenue aux Ateliers d'Art !



THIERRY LESAGE

Président des Ateliers d'Art de Saint-Maur-des-Fossés

RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS

Les professeurs seront présents pour rencontrer les parents et les élèves, pour répondre à leurs questions sur l'organisation des cours, la manière de travailler...

MUSIQUE

• JOURNÉES RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS

Aux Ateliers d'Art, 5 ter avenue du Bac

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

• de 9h à 12h : professeurs de piano

Murielle BOUCHER-MAURICE
Anne-Marie DARRAS
Jérôme GUEGUEN
Sylvie MARLIN
Muriel MOREAU
Valentin VILLENAVE

• de 14h à 17h : professeurs de guitare

Alexandre LE NAGARD
Mounir MANSRI
Faniotiana RAMIARISON
Frédéric TENNESON

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

• de 9h à 12h :

Hiromi FUKUSHIMA : Clarinette
Marius BISCUIT : Flûte traversière
Kumi IWASE : Saxophone
Margaux VERNIER : Harpe
Jean-Paul CÉSARI : Violon

• de 14h à 17h :

Jacinta ALMEIDA : Chant lyrique
Cécile BUFFIN : Éveil musical/Initiation
Poly-instrumentale/Chant classique et variétés
Joseph BOISSEAU : Éveil musical/Initiation
Poly-instrumentale/Formation musicale/
violoncelle
Mathieu PERROT : Éveil musical/Initiation
Poly-instrumentale/Basse/Contrebasse
Helma WARUM : Chant lyrique
Fleur DUPLEICH : Chant de variétés

Tests d'évaluation et entretiens musicaux
Les tests et auditions se déroulent aux Ateliers d'Art,
5 ter avenue du Bac

• Formation musicale, élèves non débutants tests de niveaux :
Samedi 12 septembre de 14h à 17h
avec Joseph BOISSEAU

• Atelier blues, atelier jazz
Mardi 8 septembre à 20h30
avec Jérôme GUEGUEN

• Les Chorales des Ateliers d'Art :
Répertoire classique
Samedi 12 septembre de 17h à 18h
avec Jacinta ALMEIDA

• Atelier rock
Jeudi 10 septembre à 19h
avec Jérôme GUEGUEN et Daniel-Denis DRAY

• Musique de chambre
Mardi 15 septembre à 19h
avec François BERNARD

ARTS PLASTIQUES

• JOURNÉE RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS

Aux Ateliers d'Art, 5 ter avenue du Bac

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

• de 9h à 12h :

Véronique NEZAN (Lithographie/Gravure)
Pierre POULIOT (Dessin/Peinture enfants et adultes)
Isabelle LEBEAU (Dessin modèle vivant/Sculpture enfants et adultes)
Lara du PLESSIS (Atelier Autrement)

• de 14h à 17h :

Laurence PEYRAT (Dessin peinture enfants et adultes)
Cécile VILASÈQUE (Dessin peinture adultes)
Marie DÉSSERT (Dessin peinture enfants)
Patrick GEHRES (Dessin peinture adultes)
Amalfi RENDON (Dessin peinture enfants et adultes)
Isabelle AESCHLIMANN (Sculpture enfants et adultes - Dessin enfants)

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE ENFANTS

ÉVEIL MUSICAL

Destiné aux enfants de Moyenne et Grande sections de maternelle, ce cours permet de découvrir les différents aspects de la musique de façon ludique (jeux musicaux, chants, danses, gestes, percussions et rythmes).

Musique classique, musiques traditionnelles et musiques du monde servent de support aux cours, et les enfants découvrent aussi de nombreux instruments ainsi que l'utilisation de la voix.

Votre enfant a entre 4 et 5 ans				
Cours collectifs de 3/4 d'heure (maximum 8 élèves)				
mardi	17h - 17h45	Joseph BOISSEAU	Moyenne section	Maison de quartier Les Mûriers
mercredi	9h30 - 10h15	Mathieu PERROT	Grande section	
	11h - 11h45	Mathieu PERROT	Moyenne section	
samedi	11h - 11h45	Cécile BUFFIN	Grande section	
	14h - 14h45	Cécile BUFFIN	Grande section	

INITIATION POLY-INSTRUMENTALE

Destinée aux enfants de 6 - 8 ans, cette activité propose une approche concrète de la musique leur permettant de découvrir et de se familiariser avec les percussions, le piano et la guitare.

Votre enfant a entre 6 et 8 ans				
Cours collectifs de 3/4 d'heure (maximum 6 élèves)				
mardi	17h45 - 18h30	Joseph BOISSEAU		Maison de quartier Les Mûriers
mercredi	10h15 - 11h	Mathieu PERROT		
vendredi	16h45 - 17h30	Cécile BUFFIN		
	17h30 - 18h15	Cécile BUFFIN		
	18h15 - 19h	Cécile BUFFIN		
samedi	15h45 - 16h30	Cécile BUFFIN		

Prévoir, pour ce cours, que l'élève puisse apporter une guitare d'initiation, pour jouer avec les autres enfants.

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

CHANT

CHANT LYRIQUE OU DE VARIÉTÉS ADULTES

Chant lyrique adultes - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
lundi	10h - 18h Jacinta ALMEIDA	CRR
mercredi	10h - 13h Jacinta ALMEIDA	Salle Désiré
vendredi	9h30 - 15h Helma WARUM	CRR
samedi	9h30 - 15h Helma WARUM	CRR
Chant de variétés (tous âges) Cours individuels de 30 mn ou Cours d'1 heure (2 à 3 élèves)		
mercredi	13h - 15h30 Jacinta ALMEIDA	Salle Désiré
	16h - 21h Fleur DUPLÉICH	Salle Désiré

Solfège chanteur adultes - Cours collectifs de 3/4 d'heure (3 à 6 élèves) Maison de quartier Les Mûriers		
lundi	19h45 - 20h30 Cécile BUFFIN	Destiné aux adolescents et adultes : le but étant de rendre plus aisés la lecture et le déchiffrement de partitions chorales instrumentales et vocales.

CHANT CLASSIQUE ET POP ROCK ADOLESCENTS - ADULTES TOUS NIVEAUX

Technique vocale, technique respiratoire : répertoire de musiques actuelles et/ou classiques

Cours individuels de 30 mn ou Cours collectifs d'1 heure (2 à 3 élèves) - Maison de quartier Les Mûriers		
lundi	17h45 - 19h45 Cécile BUFFIN	CHANT POP-ROCK ET CLASSIQUE
	20h30 - 21h Cécile BUFFIN	
vendredi	15h15 - 16h45 Cécile BUFFIN	
	19h - 20h30 Cécile BUFFIN	
samedi	10h - 11h Cécile BUFFIN	
	11h45 - 13h15 Cécile BUFFIN	
	14h45 - 15h45 Cécile BUFFIN	
	16h30 - 17h30 Cécile BUFFIN	

LA CHORALE DES ATELIERS D'ART



Début des cours le 17 septembre 2020

Cours durant la première semaine des vacances scolaires : Automne / Février / Printemps

Cours collectifs		
mardi	20h30 - 22h Jacinta ALMEIDA Cours par pupitre de 45 mn	École Bled
jeudi	20h30 - 22h Jacinta ALMEIDA Cours collectif d'1h30	CRR

- Reprise des cours des chorales le 17 septembre 2020 -

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

FORMATION MUSICALE

La formation musicale n'est pas obligatoire mais vivement recommandée en complément des cours d'instruments. Elle apporte un confort dans le déchiffrage des partitions et permet de progresser plus rapidement.

Tests d'évaluation pour les nouveaux inscrits (*voir détail page 3*)

Enfants et adolescents - Cours d'1 heure (8 élèves maximum) Maison de quartier Les Mûriers		
mercredi	10h - 11h Joseph BOISSEAU	NIVEAU 3
	11h - 12h Joseph BOISSEAU	NIVEAU 2
	12h - 13h Joseph BOISSEAU	NIVEAU 1
vendredi	17h - 18h Joseph BOISSEAU	NIVEAU 1
	18h - 19h Joseph BOISSEAU	NIVEAU 2
samedi	11h30 - 12h30 Joseph BOISSEAU	NIVEAU 4
	12h30 - 13h30 Joseph BOISSEAU	NIVEAU 3
	13h30 - 14h30 Joseph BOISSEAU	NIVEAU 2
	14h30 - 15h30 Joseph BOISSEAU	NIVEAU 1
	15h30 - 16h30 Joseph BOISSEAU	NIVEAU 5
Adultes et adolescents - Cours d'1 heure (8 élèves maximum) Maison de quartier Les Mûriers		
samedi	9h30 - 10h30 Joseph BOISSEAU	ADULTES / ADOLESCENTS 2 ^{ÈME} ANNÉE
	10h30 - 11h30 Joseph BOISSEAU	ADULTES / ADOLESCENTS 1 ^{ÈRE} ANNÉE



photo Alain Argaud

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

INSTRUMENTS

Les cours individuels sont ouverts aux adultes et aux enfants âgés de 6 ans minimum pour les percussions et 7 ans minimum pour les autres instruments (sauf avis favorable du professeur).

BATTERIE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
lundi	14h - 20h Daniel-Denis DRAY	Ateliers d'Art
	20h30 - 21h30 Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
mardi	16h - 20h Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
mercredi	9h30 - 12h30 Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
	14h - 16h30 Daniel-Denis DRAY	Ateliers d'Art
	17h - 20h Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
vendredi	14h - 19h Daniel-Denis DRAY	Ateliers d'Art
samedi	9h30 - 12h30 Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
PERCUSSIONS - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
mardi	16h - 20h Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
mercredi	9h30 - 12h30 et 17h - 20h Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
samedi	9h30 - 12h30 Gérard CAROCCI	Ateliers d'Art
CLARINETTE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
jeudi	16h15 - 21h45 Hiromi FUKUSHIMA	Maison de quartier Les Mûriers
CONTREBASSE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
jeudi	16h - 22h Mathieu PERROT	Ateliers d'Art
FLûTE TRAVERSIÈRE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
mercredi	15h - 21h Marius BISCUIT	Salle des Corneilles
samedi	15h - 21h Marius BISCUIT	Salle Désiré
SAXOPHONE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
samedi	9h30 - 19h Kumi IWASE	CRR
VIOLON - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
mercredi	10h - 12h Jean-Paul CESARI	Salle des Corneilles
jeudi	16h30 - 20h Jean-Paul CESARI	CRR
samedi	9h30 - 13h30 Jean-Paul CESARI	Salle Désiré
VIOLONCELLE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
lundi	16h - 22h Joseph BOISSEAU	Maison de quartier les Mûriers
mercredi	9h - 10h Joseph BOISSEAU	Maison de quartier les Mûriers
	13h - 15h Joseph BOISSEAU	Maison de quartier les Mûriers
vendredi	19h - 21h Joseph BOISSEAU	Maison de quartier les Mûriers
HARPE - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
lundi	17h - 20h Margaux VERNIER	CRR

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

GUITARE		
Guitare basse - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
jeudi	16h - 22h Mathieu PERROT	Ateliers d'Art
Guitare classique - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
lundi	16h30 - 21h Fanilotiana RAMIARISON	Salle des Corneilles
mardi	17h - 21h Fanilotiana RAMIARISON	Salle des Corneilles
mercredi	9h - 13h Fanilotiana RAMIARISON	Maison des sociétés
	13h - 20h Alexandre LE NAGARD	CRR
jeudi	16h30 - 20h Alexandre LE NAGARD	CRR
vendredi	16h30 - 21h Fanilotiana RAMIARISON	Salle Désiré
samedi	9h30 - 16h Frédéric TENNESON	34, avenue de la République
Guitare acoustique et électrique - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires rock, folk, blues, funk, pop, les bases du jazz		
samedi	9h30 - 19h Mounir MANSRI	Salle des Corneilles
	14h - 21h Fanilotiana RAMIARISON	Ateliers d'Art

HISTOIRE DE LA MUSIQUE		
mardi	19h - 21h Joseph BOISSEAU une semaine sur deux d'octobre à février	Maison de quartier les Mûriers



photo Alain Argaud

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

PIANO - Cours individuels de 30 mn hebdomadaires		
lundi	9h - 12h Marielle BOUCHER-MAURICE	CRR
	15h - 20h Anne-Marie DARRAS	34, avenue de la République
	17h - 20h30 Muriel MOREAU	CRR
mardi	17h - 20h30 Muriel MOREAU	Salle Désiré
	16h - 20h Jérôme GUEGUEN	CRR
mercredi	9h - 12h30 Sylvie MARLIN	34, avenue de la République
	13h - 20h Sylvie MARLIN	CRR
	13h - 19h Anne-Marie DARRAS	34, avenue de la République
	14h - 20h Jérôme GUEGUEN	Maison de quartier les Mûriers
jeudi	15h - 20h Sylvie MARLIN	Salle Désiré
	16h30 - 20h Anne-Marie DARRAS	34, avenue de la République
	17h - 20h30 Muriel MOREAU	CRR
	16h - 20h Jérôme GUEGUEN	CRR
vendredi	15h - 19h30 Anne-Marie DARRAS	34, avenue de la République
samedi	9h30 - 13h Muriel MOREAU	CRR
	9h - 15h Marielle BOUCHER-MAURICE	CRR
	10h - 17h Valentin VILLENAVE	CRR
	17h30 - 19h Valentin VILLENAVE	34, avenue de la République

ATELIERS D'ENSEMBLES <small>Après entretiens musicaux (voir page 3)</small>		
Musique de chambre 20 h/an à raison d'1 h par séance		
mardi	18 h - 21h François BERNARD	34, avenue de la République
Ateliers blues / jazz 20 h/an - atelier d'1h30		
mardi	20h30 - 22h Jérôme GUEGUEN	Ateliers d'Art
Ateliers Pop Rock 20 h/an - atelier d'1h30		
jeudi	20h30 - 22h Jérôme GUEGUEN et Daniel-Denis DRAY	Ateliers d'Art

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

ATELIERS ENFANTS

LES ATELIERS DESSIN/PEINTURE

Techniques développées au cours de l'année : dessin, peinture acrylique, peinture à l'huile, encre de Chine, pastels secs, pastels gras, fusain, lino gravure sur gomme, papier mâché...

Votre enfant a entre 3 et 10 ans		
mercredi - Cours collectifs de 2h (12 élèves max, par cours, 10 élèves pour la petite famille) Cours collectifs d'1h30 -Éveil en arts plastiques (8 élèves max, par cours)		
9h - 10h30 Laurence PEYRAT	« Éveil aux Arts plastiques », 3 / 5 ans, expérimentation de la créativité dans la gestuelle et la découverte des différents médias artistiques (feutres, gouache, pastel, encre, collage, assemblage, ...), apprentissage des possibilités de chaque technique	Ateliers d'Art
14h - 15h30 Marie DÉSSERT		École primaire Michelet
10h - 12h Marie DÉSSERT	Dessin peinture 6 / 10 ans	École primaire Michelet
10h30 - 12h30 Laurence PEYRAT	« La Petite famille » Dessin peinture aquarelle 4 / 10 ans	Ateliers d'Art
14h - 16h Isabelle AESCHLIMANN		Ateliers d'Art
15h30 - 17h30 Laurence PEYRAT	Dessin et peinture 6 / 10 ans	École primaire Michelet
14h - 16h Pierre POULIOT	Dessin et peinture 6 / 10 ans	Maison des Sociétés
samedi - Cours collectifs de 2h (12 élèves max, par cours)		
10h30 - 12h30 Laurence PEYRAT	Dessin et peinture 6 / 10 ans	École primaire Michelet
13h30 - 15h30 Laurence PEYRAT	Dessin et peinture 6 / 10 ans	École primaire Michelet

Votre enfant a entre 10 et 17 ans		
mercredi - Cours collectifs de 2h (12 élèves max, par cours)		
13h30 - 15h30 Laurence PEYRAT	Dessin et peinture 10 / 14 ans	École primaire Michelet
16h15 - 18h15 Pierre POULIOT	Dessin et peinture 11 / 17 ans	Maison des Sociétés
17h30 - 19h30 Laurence PEYRAT	Dessin et peinture 14 / 16 ans / aide à la préparation aux concours d'entrée aux écoles d'art	École primaire Michelet
16h30 - 18h30 Amalfi RENDON	Du dessin à la peinture / aide à la préparation aux concours d'entrée aux écoles d'art 13 / 17 ans	Ateliers d'Art
samedi - Cours collectifs de 2h (12 élèves max, par cours)		
15h30 - 17h30 Laurence PEYRAT	Dessin et peinture 10 / 14 ans	École primaire Michelet
14h - 16h Amalfi RENDON	Du dessin à la peinture 10 / 12 ans	Ateliers d'Art
16h - 18h Amalfi RENDON	Du dessin à la peinture / aide à la préparation aux concours d'entrée aux études d'art 13 / 17 ans	Ateliers d'Art

Sous réserve de l'évolution sanitaire.



ATELIER « AUTREMENT » : 3 SESSIONS VOUS SONT PROPOSÉES

Atelier collectif organisé en 10 séances (maximum de 8 participants) : atelier de médiation créatrice pour enfants, adolescents et jeunes adultes, porteurs de différence ou de handicap, animé par un professeur d'arts plastiques et art-thérapeute Lara du PLESSIS.

samedi 10h30 - 12h - Cours collectif d'1h30 (8 élèves max. par cours)		
SESSION 1 : 10 séances du 3 octobre au 19 décembre 2019	Atelier « Autrement » Lara du PLESSIS	École primaire Les Tilleuls
SESSION 2 : 10 séances du 9 janvier au 27 mars 2020		
SESSION 3 : 10 séances du 3 avril au 19 juin 2020		

NB : Chaque session est un cycle progressif complet sans possibilité de panachage

LES ATELIERS SCULPTURE MODELAGE

mardi - Cours collectifs de 2h (10 élèves max. par cours) de 6 à 12 ans		
17h - 19h Isabelle LEBEAU	« les sculpteurs bricoleurs », jouer avec des matériaux : modelage en terre, architecture en cagette, sculpture en bandes plâtrées, construction en carton, assemblage de récup'... 6 / 12 ans	École primaire Michelet
mercredi - Cours collectifs de 2h (10 élèves max. par cours) de 6 à 10 ans		
10h - 12h Isabelle AESCHLIMANN	Atelier de terre, volume, argile, plâtre. Travailler la terre, la malaxer, la pétrir, pour la mettre en forme et tenter de créer des objets. 6 / 10 ans	Ateliers d'Art

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

STAGES D'ARTS PLASTIQUES ENFANTS

VACANCES SCOLAIRES

VACANCES DE LA TOUSSAINT

- Du 19 au 30 octobre 2020

VACANCES DE FÉVRIER

- Du 15 février au 26 février 2021

VACANCES DE PÂQUES

- Du 19 avril au 30 avril 2021

VACANCES JUILLET

- Du 7 au 9 juillet 2021

4-12
ans

Du LUNDI
au VENDREDI

10h à 12h
ou
14h à 16h



FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2020/2021

Les demandes d'inscription incomplètes ne pourront être enregistrées

Fiche à retourner aux Ateliers d'Art, 5 ter, avenue du Bac, 94210 La Varenne Saint-Hilaire

● Renseignements concernant l'élève

NOM de l'élève

PRÉNOM de l'élève M F

Date de naissance

NOM du responsable de l'élève mineur

(pour toute correspondance)

Adresse

Code Postal Ville

Tél. domicile* Tél. bureau*

Portable*

Email de l'élève*

Email du responsable légal*

S'il s'agit d'un mineur, niveau scolaire

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT :

● Autorisation pour les mineurs

Je soussigné(e)

Responsable du mineur (nom et prénom de l'enfant)

Agissant en qualité de : père mère tuteur autre

Sorties des cours :

• Autorise mon enfant à quitter seul le lieu de cours collectif : oui non

● Autorisation « droit à l'image » adulte ou enfant. Votre enfant, vous-même ou vos travaux, peuvent être photographiés individuellement ou en groupe dans le cadre des activités. Ces photographies peuvent être utilisées par les Ateliers d'Art.

oui non

Fait à le

Cochez la case de votre choix

signature obligatoire

Cadre réservé aux Ateliers d'Art

N° de fiche comptable Date d'arrivée

Pièces jointes

Photo d'identité

Dossier complet

Justificatif de domicile

Dossier incomplet

Justificatif de réduction

Dossier en attente

Règlement

Les informations recueillies sont traitées informatiquement dans une base de données qui a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

DEMANDE D'INSCRIPTION À UN OU PLUSIEURS ATELIER(S) - SAISON 2020/2021

1^{ER} ATELIER

Numéro d'ordre d'arrivée

1^{er} choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

Inscription : à l'année à la session aux stages

Si toutefois ce cours n'était pas disponible, indiquer un deuxième choix

2^e choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

2^E ATELIER

Numéro d'ordre d'arrivée

1^{er} choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

Inscription : à l'année à la session aux stages

Si toutefois ce cours n'était pas disponible, indiquer un deuxième choix

2^e choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

3^E ATELIER

Numéro d'ordre d'arrivée

1^{er} choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

Inscription : à l'année à la session aux stages

Si toutefois ce cours n'était pas disponible, indiquer un deuxième choix

2^e choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

RÈGLEMENT DE L'INSCRIPTION 2020-2021

Si réduction, précisez le motif :

10 %

- Carte étudiant
- Famille nombreuse
- Carte R.E.L.A.I. jeunesse en cours de validité
- Chômeur
- Handicapé
- « Artistes du Val-de-Marne »
(uniquement pour l'atelier libre de lithographie)
- Parrainage d'un nouvel élève (article 2.15 du règlement)

Uniquement par un élève adulte

Je soussigné(e) déclare parrainer.....
qui n'était pas inscrit en 2019-2020 et qui s'inscrit à l'année à l'atelier
durant la saison 2020-2021. Une fois les informations vérifiées par les Ateliers d'Art,
je demande à bénéficier de la réduction de 10 % prévue au règlement.

signature

5% (2 ateliers)

7% (3 ateliers)

Tarif (hors cotisation) Atelier 1 €
Tarif (hors cotisation) Atelier 2 €
Tarif (hors cotisation) Atelier 3 €
Sous-total €
Réduction applicable arrondie à l'euro inférieur sans les centimes	-..... €
Cotisation annuelle obligatoire Saint-Mauriens 22€ ou Non Saint-Mauriens 38 €	+..... €
Avoir	-..... €
TOTAL €

MODE DE RÈGLEMENT

Possibilité de paiement en 5 mensualités sans frais

..... Chèque(s)

Titulaire du compte :

Banque : Date chèque :

N° du chèque : Montant :

Espèces

N° du reçu : Date :

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

COMMENT S'INSCRIRE AUX ATELIERS D'ART

- **Compléter la demande d'inscription 2020-2021 (1 par personne)**

- **Joindre :**

- 1 copie de justificatif de domicile pour les Saint-Mauriens (quittance EDF ou téléphone **datant de moins de 3 mois**, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance de loyer, de charges)
- 1 photo d'identité (1 photo par atelier)
- le paiement (chèque à l'ordre des Ateliers d'Art)

- **En cas de réduction :**

joindre la photocopie du justificatif de réduction en cours de validité (carte R.E.L.A.I. Jeunesse, carte famille nombreuse ou livret de famille, attestation chômage, carte étudiant, carte handicapé)
Attention, la réduction famille nombreuse est applicable jusqu'aux 25 ans du dernier enfant.

Les demandes sont traitées et enregistrées par ordre d'arrivée.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré et sera retourné.

ENVOYEZ (OU DÉPOSEZ) VOTRE DEMANDE AUX :

Ateliers d'Art de Saint-Maur-des-Fossés
5 ter avenue du Bac
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE



**Pendant les inscriptions, ouvertures exceptionnelles des Ateliers d'Art
les samedis 29 août, 5, 12 septembre 2020 de 14h à 17h**

*Vous pourrez avoir confirmation de votre inscription par téléphone dès le 17 septembre.
Aucun courrier ne sera envoyé.*

**REPRISE DES ACTIVITÉS LE LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020
Sauf les chorales, reprise le 17 septembre 2020**



ATELIERS ADULTES

LES ATELIERS DESSIN / PEINTURE

Cours collectifs de 3h (maximum 15 élèves)

lundi		
9h30 - 12h30 Pierre POULIOT	Dessin et peinture	Ateliers d'Art
13h30 - 16h30 Tadashi IMAÏ	Peinture à l'huile	Ateliers d'Art
16h30 - 19h30 Tadashi IMAÏ	Peinture à l'huile et autres techniques colorées	Ateliers d'Art
19h30 - 22h30 Tadashi IMAÏ	Dessin et peinture	Ateliers d'Art
18h - 21h Laurence PEYRAT	Atelier dirigé : accompagnement personnalisé sur une œuvre ou une technique au choix	Ecole Primaire Michelet
mardi		
9h30 - 12h30 Yoko KUMÉ	Invitation au voyage personnel	Ateliers d'Art
14h - 17h Amalfi RENDON	Dessin, aquarelle et autres techniques	Ateliers d'Art
19h - 22h Patrick GEHRES	Techniques d'expression Approche contemporaine de la création plastique	Ateliers d'Art
19h - 22h Isabelle LEBEAU	Dessin d'après modèle vivant et d'observation (toutes techniques, N/B et couleurs) Préparation aux concours des écoles d'art	Ecole Primaire Michelet
mercredi		
19h - 22h Patrick GEHRES	Dessin et peinture	Ateliers d'Art
jeudi		
10h - 13h Laurence PEYRAT	Expressions : dessin et peinture (crayons, fusains, acrylique, aquarelle) composition d'un tableau, paysage, nature morte, figures humaines	Ateliers d'Art
14h - 17h Laurence PEYRAT	Dessin contemporain Observation. Analyse sur le visible, natures mortes, portraits personnages. Crayons graphite et couleurs, aquarelle, encre, craies à dessin	Ateliers d'Art
19h - 22h Yoko KUMÉ	Incitation créative	Ateliers d'Art
vendredi		
9h30 - 12h30 Cécile VILASÈQUE	Dessin et peinture à l'huile	Ateliers d'Art
14h - 17h Amalfi RENDON	Croquis en extérieur « Paris balade » Découverte d'un paysage urbain saint-maurien, parisien et les environs. En période hivernale aux musées de Saint-Maur et de Paris.	Ateliers d'Art
14h - 17h Pierre POULIOT	Techniques (formes et couleurs)	Ateliers d'Art
19h - 22h Tadashi IMAÏ	Techniques du dessin et peinture	Ateliers d'Art

ATELIERS ADULTES

LES ATELIERS DE SCULPTURE

Lieu rare tant pour les techniques enseignées (plâtre direct mais aussi taille de pierre) que par l'amplitude horaire : cours hebdomadaire de 4h (maximum 14 élèves) dans les locaux du 5 ter avenue du Bac

lundi	
19h - 23h Isabelle LEBEAU	Sculpture (modelage, plâtre direct, assemblage et taille de pierre)
mardi	
14h - 18h Isabelle AESCHLIMANN	Sculpture et modelage.



Sous réserve de l'évolution sanitaire.

LES ATELIERS DE LITHOGRAPHIE : DÉCOUVERTE DE L'ESTAMPE DANS TOUTE SA VARIÉTÉ

Atelier historique et exceptionnel, disposant de 5 presses lithographiques et 2 presses taille douce. Lieu d'expérimentation.

Cours collectifs de 4h (débutants, non débutants)
(maximum 10 élèves) dans les locaux du 5 ter avenue du Bac

samedi	
9h - 13h Véronique MIR-NEZAN	Lithographie (pierre), monotype (tous supports), linogravure (linoléum), gravure sur bois, taille douce (plaque de cuivre)

DÉCOUVERTE D'UNE TECHNIQUE D'IMPRESSION <small>(ATELIER LITHOGRAPHIE)</small>	
Tous niveaux aux Ateliers d'Art	
de 14h à 18h - 2 demi-journées (8h)	
<ul style="list-style-type: none"> • 27 et 28 novembre • 26 et 27 mars Véronique MIR-NEZAN	« Eau forte » et « Aquatinte »

LES ATELIERS DE PHOTOGRAPHIE

Cours de 2h ouverts aux adultes et jeunes adultes à partir de la seconde (maximum 8 élèves)
dans les locaux du 5 ter avenue du Bac et labo photo salle des Corneilles (78 rue du Dr Roux)

mercredi	19h - 21h Pascal RUE	Cours destinés aux élèves confirmés - Prise de vue argentique et numérique - Photographie en studio avec flashes : portraits et nature morte - Laboratoire argentique avec développement et tirages papier - Découverte de la photographie ancienne : papier salé, cyanotype... - Sortie en extérieur et découverte de la Street Photography

jeudi	19h - 21h Pascal RUE	Cours destinés aux élèves débutants : découverte de l'appareil photo, son fonctionnement, sa prise en main - Prise de vue argentique et numérique - Photographie en studio avec flashes : portraits et nature morte - Laboratoire argentique avec développement et tirages papier - Découverte de la photographie ancienne : papier salé, cyanotype... - Sortie en extérieur et découverte de la Street Photography

STAGES DE PHOTOGRAPHIE
organisés dans l'année, sur courtes périodes.

STAGES ADULTES

OUVERTS ÉGALEMENT AUX JEUNES ADULTES À PARTIR DE LA SECONDE

FORMULES PROPOSÉES - TOUT PUBLIC

DÉCOUVERTE DES ARTS PLASTIQUES	
Tous niveaux aux Ateliers d'Art	
UN SAMEDI PAR MOIS 9H À 13H (12 élèves max. par cours)	
10 octobre 2020 Amalfi RENDON	Initiation au dessin avec les techniques primaires
21 novembre 2020 Amalfi RENDON	Initiation au dessin avec les techniques primaires
5 décembre 2020 14h - 18h Véronique MIR-NEZAN	Découverte de l'estampe
30 janvier 2021 Pierre POULIOT	Peinture acrylique et ses possibilités
13 février 2021 Pierre POULIOT	Peinture acrylique et ses possibilités
13 mars 2021 Isabelle LEBEAU	Taille directe sur pierre Création d'un bas-relief Le rêve autour de l'œuvre sculptée de Marc Chagall
10 avril 2021 Isabelle LEBEAU	Taille directe sur pierre Création d'un bas-relief Le rêve autour de l'œuvre sculptée de Marc Chagall
22 mai 2021 Amalfi RENDON	Initiation à l'aquarelle
5 juin 2021 Amalfi RENDON	Initiation à l'aquarelle



Sous réserve de l'évolution sanitaire.

APPROFONDISSEMENT D'UNE TECHNIQUE

SAMEDI 9H À 13H

13 et 20 mars 17 avril - 15 mai 12 juin Pierre POULIOT	STAGE DE LA PRATIQUE DE L'ABSTRAIT Immersion dans le monde de la couleur, de la lumière, des formes libres, du mouvement, de la perspective et de l'équilibre Élèves confirmés ou débutants	Ateliers d'Art
---	--	----------------

SAMEDI 9H À 13H

17 octobre 14 novembre 12 décembre 23 janvier 13 février Amalfi RENDON	STAGE D'AQUARELLE En passant par le dessin, la couleur et les procédés, chacun pourra s'approprier la technique de l'aquarelle et s'y affirmer.	Ateliers d'Art
---	---	----------------

SAMEDI DE 10H À 16H

10 octobre 7 et 21 novembre 5 et 12 décembre 9 janvier Isabele LEBEAU	STAGE DE TAILLE SUR PIERRE Formes géométriques et la figure autour de l'œuvre de Zadkine	Ateliers d'Art
---	--	----------------

STAGES MENSUELS

Tous niveaux aux Ateliers d'Art

UN SAMEDI PAR MOIS 10H À 13H en salle d'arts plastiques

3 octobre - 7 novembre - 5 décembre - 9 janvier - 6 février - 6 mars - 10 avril - 29 mai - 19 juin Patrick GEHRES	STAGE : « LE CORPS EN MOUVEMENT » D'APRÈS MODÈLE VIVANT Seront étudiées les bases de la morphologie et des proportions du corps humain ; notions essentielles pour explorer les différentes approches et expérimentations du dessin d'après modèle. Pose longue ou croquis rapide, du simple crayon aux techniques mixtes plus complexes, la pratique du dessin de nu vous permettra de développer vos capacités d'observation et d'enrichir votre vocabulaire graphique.
--	--

UN SAMEDI PAR MOIS 14H À 18H

10 octobre - 14 novembre - 12 décembre - 16 janvier - 6 février - 13 mars - 10 avril - 22 mai - 12 juin Véronique MIR-NEZAN	STAGE : DÉCOUVERTE DE L'IMPRESSION : LES MYSTÈRES DE L'ESTAMPE Découverte de la taille douce ; monotype sur gélatine, sur mousse, sur acier, linogravure... Mise à disposition gratuite du matériel et des fournitures de l'atelier de lithographie.
---	---

Sous réserve de l'évolution sanitaire.

CONFÉRENCES

Animées par Monique Planès conférencière agréée diplômée de l'École du Louvre.

MARDI 14H À 17H

Aventures vertes...

Déconfinons-nous et marchons, nez au vent et regard attentif : faune et flore ont-elles reconquis les grands espaces parisiens ? Le slogan de nos édiles « reverdir la ville » est-il en voie de réalisation ? Saura-t-on développer une architecture et un urbanisme en harmonie avec la nature ? Lors de promenades de trois heures au rythme apaisé, c'est à une année verte pleine de vie que je vous invite.

- Du jardin du Roi au jardin des plantes
- Arbres d'alignement et fleurs « municipales » au cœur de la ville
- Visitons un quartier vert non loin de la Tour Eiffel
- Visite de l'éco-quartier dit de la Gare de Rungis
- Qualité de l'air et jeu des eaux au Parc de Belleville
- Aménagement des grandes places de Paris : l'exemple de la place Gambetta
- Squares, jardins partagés et micro espaces verts dans le centre de Paris
- Maison Paris Nature au Parc floral de Vincennes
- Une promenade second Empire au bois de Boulogne
- Sortie d'une journée en fin d'année dans le cadre enchanteur de l'abbaye des Vaux de Cernay



Sous réserve de l'évolution sanitaire.



TARIFS ARTS PLASTIQUES

- Cotisation annuelle Saint-Maur : 22 €
- Cotisation annuelle Hors Saint-Maur : 38 €

La cotisation est obligatoire pour chaque élève inscrit. Elle n'est due qu'une fois par saison.

ARTS PLASTIQUES		SAINT-MAUR	HORS SAINT-MAUR
		Tarif de base	Tarif de base
ATELIERS ENFANTS			
• Dessin / Peinture enfants « La petite famille »	ANNÉE	265	322
	SESSION	156	189
• Éveil arts plastiques	ANNÉE	250	304
	SESSION	150	182
Dessin / Peinture enfants 6 - 17 ans	ANNÉE	305	370
	SESSION	180	219
Modelage	ANNÉE	160	192
Atelier « Autrement »	10 SÉANCES	100	120
Stage enfant	10 H		
ATELIERS ADULTES			
Dessin / Peinture	ANNÉE	486	590
	SESSION	291	353
Cours dessin avec Modèle vivant	ANNÉE	540	648
	SESSION	310	372
Sculpture	ANNÉE	591	717
	SESSION	348	421
Lithographie, gravure, linogravure	ANNÉE	590	716
	SESSION	347	421
Atelier libre lithographie	ANNÉE	260	316
Conférences adultes	ANNÉE	180	216
Photographie	ANNÉE	310	372
Stage découverte	36 H	300	360
Stage approfondissement	20 H	201	241
STAGES MENSUELS ADULTES			
Le corps en mouvement avec modèle vivant	27 H	270	324
Stage découverte de l'impression	36 H	360	432
Stage de découverte d'une technique d'impression 2 demi-journées	8 H	100	120
Stage sculpture	36 H	320	384
Cours d'essai adultes	2 COURS DIFFÉRENTS	100	120

Possibilité de paiement en 5 mensualités sans frais

 Ces tarifs ne bénéficient d'aucune réduction : Inscription à l'année

TARIFS MUSIQUE

- Cotisation annuelle Saint-Maur : 22 €
- Cotisation annuelle Hors Saint-Maur : 38 €

La cotisation est obligatoire pour chaque élève inscrit. Elle n'est due qu'une fois par saison.

MUSIQUE		SAINT-MAUR	HORS SAINT-MAUR
		Tarif de base	Tarif de base
COURS INDIVIDUELS			
Piano ou Harpe	ANNÉE	684	830
Autres instruments ou Chant lyrique, chant Pop rock, solfège chanteur	ANNÉE	623	756
COURS COLLECTIFS			
Éveil musical	ANNÉE	210	252
Initiation poly-instrumentale	ANNÉE	336	396
Solfège chanteur	ANNÉE	306	371
Chœur, chorale	ANNÉE	140	166
Formation musicale	ANNÉE	230	262
Formation musicale et Piano ou Harpe	ANNÉE	799	960
Formation musicale autres instruments ou chant	ANNÉE	720	864
Chant Pop-rock (1 heure / semaine)			
Duo	ANNÉE	570	692
Trio	ANNÉE	380	461
Ateliers d'ensembles (20h / an) : Musique de chambre, Atelier jazz, Atelier rock			
Duo	20h / an	563	683
Trio	20h / an	377	457
Quatuor	20h / an	280	340
Quintet	20h / an	225	273
Sextuor ou plus	20h / an	188	229
Stage découverte enfants	10h	130	176
Histoire de la musique pour adultes et adolescents	d'octobre à février 1 semaine / 2	200	240

Possibilité de paiement en 5 mensualités sans frais

 Ces tarifs ne bénéficient d'aucune réduction

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2020-2021

ARTICLE 1 - L'ASSOCIATION

- 1.1 - « Les Ateliers d'Art de Saint-Maur » sont une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés.
1.2 - Selon les statuts, les membres utilisateurs (les élèves) n'assistent pas à l'Assemblée Générale.
1.3 - Les activités des Ateliers d'Art sont dispensées dans un but essentiellement d'initiation et de formation.
1.4 - Les ateliers sont animés et dirigés par des professeurs qualifiés, chacun ayant à charge d'établir son programme de cours selon les directives de l'association.
1.5 - Chaque professeur peut être remplacé en cours d'année, qu'il s'agisse d'un désistement temporaire ou définitif, ou de la décision de l'administration, sous réserve de l'application des dispositions légales.

ARTICLE 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 2.1 - Les cours sont dispensés du 28 septembre 2020 au 30 juin 2021. Sauf les cours de chorales dispensés du 15 septembre 2020 au 30 juin 2021. Un tarif forfaitaire est établi pour l'année.
2.2 - Un tarif forfaitaire est possible à la session pour les arts graphiques ; 1^{ère} session : du 28 septembre 2020 au 13 février 2021, 2^e session : du 15 février au 30 juin 2021.
2.3 - Les inscriptions en 1^{ère} session, renouvelées en 2^e session, ne pourront pas être transformées en inscriptions à l'année.
2.4 - La deuxième session doit être réglée au plus tard le 30 janvier 2021.
2.5 - Toute session commencée est due dans son intégralité.
2.6 - Toute inscription prise à compter du 1^{er} décembre, fera l'objet d'un calcul tarifaire au prorata temporis.
2.7 - Toute inscription implique le paiement d'une cotisation annuelle fixée à 22 euros pour les élèves résidant à Saint-Maur et 38 euros pour les élèves ne résidant pas à Saint-Maur. Le règlement de l'inscription peut être effectué entre un et 5 chèques maximum.
2.8 - Une réduction de 10 % est accordée sur présentation de justificatif de l'année scolaire en cours :
- aux étudiants (attestation d'inscription),
- aux familles nombreuses (carte ou livret de famille) réduction valable jusqu'aux 25 ans du dernier enfant,
- aux chômeurs (attestation du mois en cours),
- aux handicapés (carte handicapé),
- aux adhérents de R.E.L.A.I. Jeunesse (carte valide lors de l'inscription),
- aux adhérents de la Société des Artistes du Val-de-Marne (pour les inscriptions à l'atelier libre de lithographie).
- aux élèves majeurs qui parrainent une nouvelle inscription à l'année. Les conditions du parrainage sont définies au 2.15.
Une réduction de 5 % est accordée sur l'ensemble des inscriptions faites en même temps par 1 élève à 2 ateliers (sauf tarifs signalés ne bénéficiant d'aucune réduction).
Une réduction de 7% est accordée sur l'ensemble des inscriptions faites en même temps par 1 élève à 3 ateliers (sauf tarifs signalés ne bénéficiant d'aucune réduction).
Attention, les réductions ne sont pas cumulables.
2.9 - Tout changement d'atelier dans l'année est impossible.
2.10 - Tout désistement dans l'année doit être signalé au professeur et par courrier à la direction administrative des Ateliers d'Art.

L'élève ne pourra prétendre à aucun remboursement, sauf cas de force majeure. La cotisation est non remboursable.

- 2.11 - Les cours tombant les jours fériés ne sont pas remplacés.
2.12 - **Toute absence de l'élève ne sera ni remplacée, ni remboursée.**
2.13 - Pour des raisons pratiques et de sécurité pour les mineurs, tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone d'un élève doit être signalé au secrétariat de l'association.
2.14 - En cours d'année, un tarif dit « cours d'essai » est possible en arts plastiques adultes. Il comprend la cotisation annuelle et la possibilité d'assister à 2 cours différents. Ce tarif ne bénéficie d'aucune réduction. En cas d'inscription faisant suite à ces cours d'essai, le montant déjà perçu sera déduit de la participation annuelle. Le tarif cours d'essai est applicable après le 2 octobre.
2.15 - L'offre de parrainage est proposée à **toute personne physique majeure** inscrite à un cours collectif ou individuel à l'année en arts plastiques ou en musique auprès des Ateliers d'Art de Saint-Maur, qui parraine un Filleul adulte ou enfant qui s'inscrit à un cours individuel ou collectif à l'année en arts plastiques ou en musique. Le Filleul ne doit avoir été inscrit à aucun cours l'année précédant le parrainage. Le Parrain peut avoir un ou plusieurs Filleul(s) mais le bénéfice de la réduction de 10 % sur le tarif de base de son inscription hors cotisation ne s'applique qu'une fois. Cette réduction n'est cumulable avec aucune autre réduction, et ne peut s'appliquer aux ateliers exclus des réductions. Le Filleul ne peut avoir qu'un seul Parrain. Le Parrainage sera validé par les Ateliers d'Art après vérification des données, et lorsque l'inscription du Filleul sera effective et payée. Les Ateliers d'Art se réservent le droit d'exclure du programme de Parrainage toute personne qui ne remplirait pas l'une des conditions définies ici.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'ADMISSION

- 3.1 - Les admissions aux ateliers sont conditionnées par l'effectif de chacun d'entre eux. Les ateliers collectifs seront maintenus si un effectif minimum est atteint.

- 3.2 - L'inscription à l'atelier « Autrement » est soumise à un entretien préalable avec le professeur.

Quotas d'inscriptions pour les ateliers enfants

ATELIERS ENFANTS	Conditions d'admission	Minimum Inscrits à l'année	Maximum	Durée du cours
Dessin / peinture « la petite famille »	De 4 à 10 ans	7	10	2 h / semaine
Dessin peinture	De 6 à 17 ans	10	12	2 h / semaine
Sculpture	Dès 6 ans	9	10	2 h / semaine
Atelier « autrement » (10 heures/an)	Enfants et ados	5	8	1 h 30 / semaine
Stage de vacances (10 heures)	Selon le stage	7	12	2 h / semaine
Eveil Arts Plastiques	De 3 à 5 ans	6	8	1h30 / semaine

3.3 - Les ateliers adultes d'arts graphiques, d'expression graphique, de sculpture et les conférences, ainsi que les stages sont ouverts aussi aux jeunes adultes à partir de la classe de seconde et sans limite d'âge.

Quotas d'inscriptions pour les ateliers adultes

ATELIERS ADULTES	Minimum Inscrits à l'année	Maximum	Durée du cours
Arts plastiques	11	15	3 h/semaine
Sculpture	8	14	4 h/semaine
Lithographie, gravure, linogravure...	6	10	4 h/semaine
Conférences adultes	10	22	10 conférences annuelles
Photographie	6	8	2 h/semaine
Stage découverte	8	12	36 h/an
Stage approfondissement	8	12	20 h/an ou 36 h/an en fonction de la discipline
Stage mensuel	8	12	27 h/an

3.4 - Les cours individuels d'instruments sont ouverts aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans pour les percussions, de 7 ans pour les autres instruments (sauf avis favorable du professeur), et sans limite d'âge.

3.5 - Les inscriptions en ateliers d'ensembles s'adressent aux instrumentistes ayant deux ans de pratique minimum en instruments, possédant un niveau minimum requis en formation musicale et sous réserve d'un entretien musical préalable.

Quotas d'inscriptions pour les ateliers musicaux

ATELIERS MUSICAUX	Conditions d'admission	Minimum	Maximum	Durée du cours
Instruments ou chant		individuel	//	1/2 h/semaine
Chant pop rock, variétés, solfège chanteur,	adolescents ou adultes	individuel	//	1/2 h/semaine
Éveil musical	Moyenne/Grande sections	6	8	3/4 h/semaine
Initiation poly-instrumentale	6 - 8 ans	3	6	3/4 h/semaine
Solfège chanteur	adolescents, adultes	3	6	3/4 h/semaine
Chant pop rock, variétés	adolescents, adultes	2	3	1 h/semaine
Formation musicale (moyenne sur l'ensemble des cours)	enfants à partir de 7 ans et adolescents	7	8	1 h/semaine
Musique de chambre, Ateliers rock ou jazz	après entretien musical (2 ans de pratique instrumentale)	selon le type de formation	selon le type de formation	20 h/an
Chœur et chorale	après entretien musical	12	//	2 h/semaine
Histoire de la Musique		10	15	18 h/an

ARTICLE 4 - FONCTIONNEMENT DES ATELIERS

4.1 - Les ateliers enfants et les ateliers de musique n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Les ateliers adultes n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires de Noël et de Printemps.

4.2 - Les cours sont dispensés de manière forfaitaire selon les calendriers remis au début des cours.

4.3 - La direction des Ateliers d'Art se réserve le droit de déplacer le lieu et l'horaire du cours en cas de nécessité

4.4 - Pour les conférences et les cours adultes « croquis en extérieur », les entrées des musées ou autres lieux payants sont à la charge de l'élève.

4.5 - Pour l'ensemble des cours d'arts plastiques, le matériel et le papier sont à la charge de l'élève (liste fournie par le professeur lors du 1^{er} cours).

Pour l'ensemble des ateliers de musique, l'achat des partitions est à la charge de l'élève.

Chaque élève en cours individuel d'instrument doit amener son propre instrument (sauf piano et harpe).

4.6 - Les ateliers faisant appel à un modèle vivant nécessitent la participation financière ponctuelle des élèves.

4.7 - Seuls les ateliers de sculpture et de lithographie sont ouverts en dehors des heures de cours aux non-débutants, après accord de la direction : lundi de 14h à 18h, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

4.8 - La participation forfaitaire annuelle de l'atelier de sculpture comprend deux cuissons par an et par élève, (1 par semestre), au-delà, toute cuisson supplémentaire sera à la charge de l'élève au prix de 5 euros l'unité à verser aux Ateliers d'Art.

4.9 - La direction se réserve le droit de toute modification d'horaire.

4.10 - La présence des élèves est interdite dans les ateliers en dehors des cours et en l'absence des professeurs.

4.11 - Pour l'atelier de photographie, l'élève devra disposer d'un appareil argentique et/ou numérique. Les consommables papiers pour le fonctionnement du labo sont à la charge de l'élève.

ARTICLE 5 - ACTIVITÉS

5.1 - La direction se réserve le droit d'utiliser les réalisations des élèves dans le cadre des activités de l'association ou à des fins de publication (plaquette, affiches, cartons d'invitation, flyers, site web des Ateliers d'Art...). Sauf opposition des élèves adultes ou des parents pour les enfants mineurs. (cf page 15 fiche inscriptions)

Les travaux d'élèves destinés aux expositions doivent être remis aux professeurs non encadrés et ne doivent pas comporter d'indication de prix.

5.2 - Le choix des réalisations pour les expositions est défini par le professeur et la direction des Ateliers d'Art qui se réserve le droit d'interdire l'exposition d'une œuvre.

5.3 - Sans autorisation parentale, les mineurs ne pourront participer aux sorties ou être photographiés.

5.4 - Le concours de dessin, les expositions des travaux des élèves, les sorties, les auditions, les moments musicaux... organisés par les Ateliers d'Art n'ont pas un caractère obligatoire, mais la participation à ces manifestations est vivement conseillée.

ARTICLE 6 - DISCIPLINE

6.1 - Le professeur est chargé de la tenue du classeur des présences et doit informer la direction des Ateliers d'Art de tout problème pouvant survenir, relatif aux articles 6.2, 6.6 et 6.8 du présent règlement.

6.2 - Au-delà de deux absences consécutives d'un élève mineur sans accord parental, les parents seront informés par le professeur et, si besoin, par la direction des Ateliers d'Art.

6.3 - Tout enfant devant partir avant la fin du cours doit remettre un justificatif de ses parents au professeur.

6.4 - Tout enfant est sous la responsabilité de ses parents tant que le cours n'a pas commencé, et dès la fin de celui-ci.

Le professeur est responsable de la discipline dans le cadre de ses cours.

6.5 - Il est demandé aux élèves de respecter le matériel et de maintenir les locaux propres.

6.6 - Tout acte jugé grave par la direction, dans le cadre des activités des Ateliers d'Art, sera sanctionné par l'exclusion définitive et sans remboursement de l'élève.

6.7 - Il est recommandé de se munir d'une blouse ou autre vêtement de protection pour tous les ateliers manuels. La direction décline toute responsabilité quant à la détérioration des vêtements non protégés pendant les cours.

6.8 - La direction se réserve un droit d'exclusion ou de refus d'inscription à toute personne dont l'attitude serait jugée déplacée ou dont le comportement serait préjudiciable à l'esprit du cours.

6.9 - Les moyens de communication et notamment les portables, les baladeurs, les jeux électroniques et virtuels ainsi que les trottinettes, les rollers sont interdits en cours.

6.10 - La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'objets apportés dans les cours quelle qu'en soit la valeur.

ARTICLE 7 - DIFFUSION DU REGLEMENT

7.1 - Toute inscription entraîne l'approbation du règlement intérieur.

7.2 - Le règlement intérieur est également affiché dans les lieux de cours.

7.3 - Aucun professeur, élève ou parent d'élève, n'est censé ignorer le règlement intérieur des Ateliers d'Art.

7.4 - Les élèves de l'atelier libre de lithographie et de sculpture adhèrent au règlement général et plus particulièrement au règlement intérieur de l'atelier.



CALENDRIER

EXPOSITIONS AUX ATELIERS D'ART

- **Du 15 au 30 mai 2021**

Travaux des élèves des Ateliers d'Arts plastiques (enfants et adolescents)

- **Du 12 au 30 juin 2021**

Travaux des élèves des Ateliers d'Arts plastiques (jeunes adultes et adultes)



photo Alain Argnaud

CHORALES DES ATELIERS D'ART

CONCERT DE NOËL :

- **Dimanche 13 décembre 2020 à 16h** : Chorale à l'église Saint-François-de-Sales d'Adamville

CONCERT DE PRINTEMPS

- **Dimanche 11 avril 2021 à 16h** : Chorale à l'église Saint-François de Sales d'Adamville

PARTICIPATION À LA RENCONTRE DES CHORALES DE SAINT-MAUR

- **Vendredi 25 juin 2021 à 20h30** à l'église Saint-François-de-Sales d'Adamville

MOMENTS MUSICAUX des élèves des Ateliers d'Art et de leurs professeurs

- **Dimanche 10 janvier 2021 à 16h**
Avec les élèves des ateliers musicaux : « la voix » aux Ateliers d'Art

- **Dimanche 21 mars 2021 à 16h**
Présentation d'instruments pour enfants 4/5 ans aux Ateliers d'Art

- **Dimanche 28 mars 2021 à 16h**
Moment musical avec les élèves des ateliers musicaux aux Ateliers d'Art

- **Dimanche 9 mai 2021 à 16h**
Spectacle des enfants du cours d'éveil musical

AUDITIONS des ateliers musicaux en mai et juin
Calendriers disponibles sur place ou sur le site des Ateliers d'Art début mai 2021

COURS DE MUSIQUE

- Ateliers d'Art - 5 ter avenue du Bac
- CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) - 25 rue Krüger
- Avenue de la République - 34 avenue de la République
- Maison de Quartier Les Mûriers - 2 avenue Albert 1^{er}
- Salle des Corneilles - 78 rue du Docteur Roux
- Ecole Bled - 89 Avenue Carnot
- Maison des Sociétés et des Combattants - 73 avenue Diderot
- Salle Désiré - 14 rue Désiré

COURS D'ARTS PLASTIQUES

- Ateliers d'Art - 5 ter avenue du Bac
- Ecole primaire Les Tilleuls - 18 Place des Tilleuls
- Ecole primaire Michelet - 2 avenue Michelet
- Maison des Sociétés et des Combattants - 73 avenue Diderot
- Salle des Corneilles - 78 rue du Docteur Roux (Labo photos)



5 ter avenue du Bac, 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Tél. 01 42 83 41 42
ateliers.art.stmaur@orange.fr / www.ateliers-art-saintmaur.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
et subventionnée par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés

RÉDACTION : Marie-Christine Audigié / GRAPHISME ET MISE EN PAGE : Anne de Courseulles
REMERCIEMENTS pour les travaux et photos d'élèves